



**AGENCE
LANDAISE
POUR
L'INFORMATIQUE**

Le 18 avril 2005
R.L./P.S.
N°2005/04

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 4 AVRIL 2005

La séance est ouverte à 17 h 30, sous la présidence de Mr BOURDEN, Vice-Président de l'ALPI, en l'absence du Président, Mr EMMANUELLI.

L'ordre du jour présenté est adopté à l'unanimité :

- 1 – Rapport d'activités 2004.
- 2 - Mises à jour de l'Extranet Départemental
- 3 – Orientations 2005.
- 4 – Questions Diverses.

Le Compte rendu de la dernière Assemblée ne soulevant pas de débat est adopté à l'unanimité.

En introduction, Mr BOURDEN rappelle à l'assemblée l'évolution permanente des NTIC ainsi que les nouvelles obligations du code des marchés publics.

Il évoque également l'introduction de nouveaux programmes (Hélios pour les trésoreries) qui induisent de nouveaux matériels et logiciels.

L'objectif de cette évolution des NTIC est double : moderniser les outils d'aide aux collectivités territoriales et augmenter la rapidité des communications.

Ce qui impose un coût supplémentaire aux collectivités et une formation des agents mais aussi des élus.

Pour toutes ces raisons, le rôle de l'ALPI est important pour toutes les communes quelque soit leur taille.

Mutualiser, aider, former (élus et agents), anticiper et préparer les évolutions pour fournir les outils adaptés.

Enfin, Mr Bourden évoque la couverture du haut-débit pour le département des Landes. En 2007, 98 % du territoire devrait pouvoir en bénéficier.

1- RAPPORT D'ACTIVITES 2004.

Mr BOURDEN donne la parole à Monsieur LAGRAVE, directeur, pour présenter le rapport d'activités 2004. (Celui-ci est joint en annexe du présent compte-rendu).

Ne soulevant pas de débat, le présent rapport est adopté à l'unanimité.

2 - MISES A JOUR DE L'EXTRANET DEPARTEMENTAL.

- Nouveauté service extranet

Suite aux demandes des collectivités adhérentes de l'ALPI, des améliorations dans l'extranet départemental vont être proposées ; désormais, il sera possible de gérer les congés via extranet, gérer la réservation des salles (ex commissions, ..), la création d'un agenda départemental offrira également la possibilité aux communes de publier et de diffuser leurs différentes manifestations.

3 – ORIENTATIONS 2005.

- Service formation

Il est prévu des formations pour les adhérents de la Chambre de Commerce (actuellement en cours d'élaboration). La Convention avec la D.D.T.E. n'a pas été reconduite, pour des raisons budgétaires.

Désormais, les didacticiels des formations seront en ligne et pourront être téléchargés sur l'Extranet (support avec les exercices).

- Service Assistance Matériel

Mr LAGRAVE informe l'assemblée que quelques collectivités ont, en 2004, perdu l'ensemble des données de leurs ordinateurs (vol, incendie ...). L'idée est de proposer un système de sauvegarde à l'ALPI sur un serveur qui permettra de restaurer les données. Il s'agit de trouver une solution sécurisante et de sauvegarde à distance. Les services de l'ALPI travaillent actuellement sur ce dossier. Une réunion d'information sera organisée dans les différents cantons landais à l'automne.

- Service Assistance Logiciel

La responsable du service, Béatrice TAILLE, a présenté en début d'année 2005 dans le cadre de réunions cantonales, les nouveaux logiciels proposés par l'ALPI.

- Dématérialisation des procédures de marchés publics

Mr LAGRAVE rappelle à l'Assemblée que depuis le début de l'année la plate-forme des marchés publics proposée par la société ATEXO (dans le cadre d'un marché public) permet aux collectivités adhérentes à l'ALPI de pouvoir diffuser et recevoir les offres des entreprises par voie électronique pour les marchés supérieurs à 230 000 euros comme le prévoit le code des marchés publics.

Des formations sont proposées pour son utilisation.

De plus, durant tout le mois d'avril, l'ALPI organise plusieurs réunions d'informations en direction des entreprises et des artisans du département par le biais de la Chambre de Commerce et le Chambre de Métiers.

- Archivage Electronique - ADELE

Mr LAGRAVE informe l'Assemblée qu'il va faire partie d'un groupe de travail en collaboration avec le Centre de Gestion Des Landes et les Archives Départementales.

Au niveau des archives nationales, il est prévu d'organiser un séminaire en juin ou en septembre pour présenter une solution technique.

D'ici à la fin de l'année, des décisions devront être prises pour que les collectivités puissent archiver électroniquement leurs données.

- Logiciel gestion site internet

Mr LAGRAVE informe l'Assemblée que 15 % des Communes landaises sont présentes sur Internet (hébergées le plus souvent par une Communauté de Communes).

L'ALPI souhaite proposer un nouveau logiciel de gestion de site internet : mettre à disposition des usagers d'une commune les différents services de la Commune. Ex : lien avec le compte rendu du Conseil Municipal, publicité des marchés publics (lien entre la plateforme des marchés et le site de la Commune pour éviter une double saisie).

L'idée est de mettre à disposition des communes un logiciel libre, les communes actualiseront elles-mêmes leur site. L'ALPI accompagnera dans la structuration du site et dans les liens (co-marquage). Ainsi des liens pourraient être réalisés avec les annuaires des associations, des artisans, des commerçants, professionnels de santé, restaurants ...

Actuellement, l'ALPI recherche la solution technique la plus adéquate. Un cahier des charges est en cours de rédaction.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 19 H.

Le Vice-Président de l'ALPI,

Jean BOURDEN